



3^{ème} édition du «Majò an maké kréyol» au MACTe

Le samedi 26 mars 2022, les récipiendaires du «ripaj maké kréyol» se sont retrouvés au Mémorial ACTe avec leurs familles, amis et camarades pour recevoir leur prix du «Majò an maké kréyol».

Malgré la crise liée à la pandémie, les lycées en lice ont affronté toutes les difficultés pour répondre à l'appel à ce concours organisé par le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement (CCEE), présidé par M. Félix Lurel, en partenariat avec le Conseil régional de Guadeloupe et le rectorat.

En organisant ce concours créole, les organisateurs se sont fixés comme objectif de libérer la langue créole mais aussi l'imaginaire pour laisser la langue s'exprimer.

Il est indéniable que grâce à l'action des précurseurs passionnés comme : Gérard Lauriette, Sylviane Telchid, Dany Bébel-Gisler, Hector Poullet, Benjamin Moïse dit Benzo, le créole a déjà fait un long parcours pour s'affirmer en tant que deuxième langue officielle dans le pays.

Dans le discours du président Félix Lurel, on note une farouche volonté de conforter et de valoriser la langue créole. Beaucoup d'espoirs se fondent sur l'émancipation de la langue du point de vue culturel mais aussi économique. Les membres du CCEE aussi bien que tous ceux qui sont en charge de la culture en Guadeloupe ambitionnent de faire du créole un support économique pour dégager des emplois, bien évidemment au bénéfice de ceux qui maîtrisent le «Maké kréyol».

Les institutions présentes assurent à la jeunesse guadeloupéenne de son accompagnement. D'après le président Félix Lurel, le «Maké kréyol» ne doit pas se limiter uniquement à la musique, aux scènettes ou pour exprimer des émotions. Il propose que ce soit une des conditions de recrutement sur certains postes en Guadeloupe. Il



Les ambassadeurs du lycée Hyacinthe Bastaraud de Marie-Galante

plaide pour la création d'un DCL créole guadeloupéen, (Diplôme de compétence en langue). Ce n'est pas nouveau, car cela existe dans le droit français. En Bretagne par exemple, le DCL existe et est accompagné par le Conseil régional de la Bretagne pour la mise en place de ce diplôme. La Guadeloupe doit sortir de cette diglossie, martèle le président du CCEE pour aller vers un vrai bilinguisme puisque nous avons deux langues. Elles font toutes les deux parties de notre patrimoine.

Les résultats du «Majò maké kréyol»

En poésie :

1^{er} Prix : Jésula Sanon du lycée Faustin Fléret de Morne-à-l'Eau

2^{ème} prix : Sylvio Vérin du lycée Hyacinthe Bastaraud de Marie-Galante

3^{ème} prix : Chryslène Podage, lycée Faustin Fléret de Morne-à-l'Eau

Prix contes et nouvelles :

1^{er} prix : Schamah Bruny, du lycée Hyacinthe Bastaraud de Marie-Galante

2^{ème} prix : Ayme-Lynn Tolar du lycée Hyacinthe Bastaraud de Marie-Galante

3^{ème} prix : Emmanuel Célestin du lycée Faustin Fléret de Morne-à-l'Eau

Prix de participation pour Confiac-Innocent Janila

Cette manifestation s'est déroulée avec la collaboration du lycée général et technologique de Carnot, section musique, sous la férule de la professeure Mme Chalcol. Le public a pris plaisir à écouter quelques morceaux musicaux en intermède, dont «West indies», «Rèv an mwen», de Patric Saint-Eloi, «Pa biz-wen palé» de Kassav...

Ils ont aussi apprécié les contes créoles d'Edgar Féris et de Patrice Bigord dans le «Kont a kaz».

Enfin, le CCEE, s'engage à tout mettre en œuvre, compétences y compris son personnel pour faire aboutir cette ambition.



La prestation musicale des élèves du LGT Carnot